

L'ERREUR RECONNUE.

On profession de foi d'un Citoyen de Paris, à laquelle adhèrent plusieurs Citoyens de Toulouse.

DEPUIS le commencement de la révolution, jusqu'au décret du 27 Novembre 1790, sur la constitution civile du clergé, personne n'a été plus attaché que moi à la constitution. Je pourrois en attester la confiance dont les citoyens de ma section m'ont honoré jusqu'à ce moment.

Depuis le serment exigé des ecclésiastiques, je n'ai plus paru aussi ardent. Beaucoup de mes collègues m'en ont fait des reproches : Voici les motifs de mon changement apparent.

La défiance que j'ai de mes lumières, m'a toujours interdit tout examen sur les opérations de l'Assemblée nationale, concernant le civil. Quoique j'aie cru trouver quelquefois des contradictions & des variations dans ses décrets, je me suis abstenu de juger, parce qu'il eût été présomptueux d'opposer mon opinion particulière à celle de 1200 personnes assemblées pour faire le bien de ma patrie. Aussi m'a-t-on toujours trouvé docile à cet égard.

Il n'en peut pas être de même en matière de religion. La constitution que l'on a donnée au clergé de France, & que l'on appelle CIVILE, a excité bien des réclamations. J'ai vu deux partis se former : & comme la foi est UNE, ainsi que l'église de Jésus-Christ, il s'agissoit d'opter, &

de faire un bon choix , puisque de là dépend mon salut éternel.

Je n'avois , pour m'éclairer , que les notions que j'ai reçues dans mon enfance , en étudiant l'abrégé de la foi dans laquelle Dieu m'a fait la grâce de naître. J'ai donc ouvert le catéchisme que j'ai appris dans la province où je suis né ; & j'ai trouvé , au chapitre de l'église , ce qui suit :

D. Qu'est-ce que l'église ?

R. C'est l'assemblée ou la société de tous les fidèles unis à Jésus-Christ , leur chef , par la profession d'une même religion , sous l'autorité & la conduite des évêques , & principalement de notre saint-pere le Pape.

D. Pourquoi dites-vous : principalement de notre saint-pere le Pape ?

R. C'est parce que Jésus-Christ l'a établi son vicaire & le chef visible de son église , en la personne de Saint Pierre , dont il est le successeur.

D'après ces réponses de mon catéchisme , voici comme j'ai raisonné : Dieu me fait la grâce de désirer d'être sauvé. L'on m'a appris , dans mon enfance , que , pour être sauvé , il faut vivre & mourir dans l'église catholique , apostolique & romaine.

Deux partis opposés se présentent : chacun m'assure être la véritable Eglise. Je dois donc chercher , & je cherche de quel côté est la vérité.

D'un côté , parmi les 136 Archevêques & Evêques de France , j'en vois 132 qui ont à leur tête notre Saint-Pere le Pape. Je sais que toute la Faculté de Théologie de Paris pense sur cette matière comme les Evêques , puisque le 1^{er}. du mois d'Avril , par une délibération *unanime* , elle a écrit à M. de Juigné , *qu'elle le reconnoît & le reconnoîtra toujours pour le seul Archevêque de*

Paris. Je vois encore de ce même côté plus de la moitié des Curés de Paris, & sur-tout ceux qui jouissent de la plus grande considération. J'y vois la grande majorité des Ecclésiastiques de l'Assemblée Nationale, Curés, & autres, dignes de la considération la plus grande, qui n'ont pas prêté le ferment, & même plus d'une vingtaine qui, après l'avoir prêté, ont eu le courage de se rétracter. J'y vois tous les Supérieurs & Maîtres de conférence de Théologie & de Philosophie de tous les séminaires & communautés de Paris, un seul de ces messieurs excepté. Je vois encore de ce même côté un très-grand nombre d'ecclésiastiques, vertueux & édifiants, employés dans le saint ministère; tous les chanoines, (un seul excepté), de la respectable église de Paris & des autres chapitres de collégiales. La respectable & édifiante congrégation des prêtres de la mission, un très-petit nombre excepté; ainsi que toutes les autres édifiantes congrégations des Eudistes, des Sulpiciens & des Nicolaïtes, &c. Toute la sainte & recommandable maison des missions étrangères, ainsi que tous les fervens religieux de tous les ordres, dont l'énumération seroit infinie. Enfin, les vertueux & pénitens peres de la Trappe, qui ne sont nécessités de s'expatrier de la France, que parce qu'ils suivent la religion des évêques. J'y vois de plus toutes les communautés de femmes, l'honneur & l'ornement de la religion: il n'en faut excepter qu'un très-petit nombre de religieuses. Et ce qui met le comble à ma consolation, j'y vois tous ceux des laïcs des deux sexes, en qui j'ai remarqué le plus de lumières & de vertus. En général, tous les fidèles qui ont véritablement de la foi, se sont rangés de ce côté.

Pour me déterminer à m'y ranger aussi, je n'ai

pas besoin d'un parallele , je m'y sens entraîné comme malgré moi : mais poursuivons.

Que vois-je de l'autre côté ? c'est à regret que je suis forcé d'en faire l'énumération.

D'abord quatre évêques de France , & deux dits *in partibus* ; une cinquantaine d'ecclésiastiques , membres de l'assemblée nationale ; un certain nombre de curés de Paris , dont *quelques-uns* , il est vrai , avoient été jusqu'ici sans reproche : je dirai la même chose de *quelques* ecclésiastiques , d'ailleurs recommandables , parmi le grand nombre des autres avec lesquels ils font maintenant cause commune.

La charité veut que je m'abstienne de toute comparaison : je ferai seulement une observation qui est digne de la plus grande considération , & qui réduit à sa juste valeur le mérite qu'on leur fait d'avoir obéi à la loi. Nous lisons dans l'évangile que le tentateur disoit au fils de Dieu : « *Je vous donnerai tous les royaumes du monde avec leur gloire , si , en vous prosternant , vous m'adorez* ». L'équivalent de ces paroles du texte sacré leur étoit dit à tous , & l'événement prouve bien que leurs espérances n'ont pas été frustrées : on leur a tenu parole , puisque le plus grand nombre est comblé des honneurs & des biens de ce monde. Je dirai que , s'ils avoient suivi une autre route , & que s'ils eussent refusé le serment , tout étoit perdu pour eux.

Je pourrois ajouter ici que si , parmi les jureurs , l'ambition a déterminé les uns , le reste a cédé à la crainte , aux sollicitations , au désir de conserver ce qu'ils possédoient , à l'amour de la tranquillité.

Le très-petit nombre de curés de Paris & d'ecclésiastiques qui ont prêté le serment , & dont je viens de faire en quelque sorte l'apologie , a bien

lieu de gémir & de s'humilier en ce moment. Triste alternative pour eux ! Ou il faut les mettre dans une classe à part ; & alors les voilà confondus par leur très-petit nombre : ou il faut leur donner pour adjoints ceux qui les ont suivis dans leur sacrilège obéissance à la loi du serment , & alors dans quelle compagnie ils se trouvent ! Mais il ne faut pas trahir la vérité. Nommons-les donc. Tous les prêtres interdits , tarés , & malfamés de Paris ; tous les moines apostats & défroqués ; c'est-à-dire , tous ceux qui étoient l'opprobre de l'église , & qui aujourd'hui sont bien dignes d'en être le rebut. Tous ces hommes n'ont pas attendu qu'on les contraignît au serment : la plupart n'étoient pas fonctionnaires publics , & assurément on n'auroit pas pensé à eux : ils se sont précipités à l'envi pour le prêter. Grand Dieu ! que ce récit est affligeant.

S'il n'y a plus de jureurs à nommer parmi les ecclésiastiques , il leur faut chercher dans les laïcs des adhérens & des panégyristes : ils ne feront pas difficiles à trouver : tous les athées , les déistes , les juifs , les protestans , avec tous les incrédules & les philosophes modernes , tous les libertins en tout genre , &c. &c. sont prêts à les soutenir pour écraser les non-jureurs , & en faire l'objet de l'exécration du peuple.

Puisque je suis nécessité , comme tout chrétien l'est , à prendre un des deux partis , je me range sans hésiter dans le premier , avec une pleine confiance que Dieu ne permettra pas que je sois confondu.

On peut me dire que c'est là me décider par l'autorité. J'en conviens , & j'observe que cette voie , connue de tous les temps dans l'église catholique , est la seule qui soit sûre & facile.

Sûre. Parce qu'elle est fondée sur les promesses de Jésus-Christ : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. --- Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon église, & les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. --- Et Saint Paul dit que l'église est la base & la colonne de la vérité ».

Facile. Parce qu'il ne faut qu'ouvrir les yeux pour voir où est l'église. C'est la cité bâtie sur la montagne & qui ne peut être cachée, dit Jésus-Christ lui-même. L'église n'a-t-elle pas un chef visible ? Ne peut-on pas remonter de Pie VI jusqu'à Saint Pierre ? Il ne faut pas être théologien pour savoir cela.

J'ajoute que cette voie de l'autorité est pour le savant comme pour l'ignorant. O sagesse admirable de notre Dieu ! s'il eût fallu tout examiner par soi-même, voilà plus de trois quarts du genre-humain exclus du salut. En effet, qui est capable d'un pareil examen ? Qui en a le loisir ? Qui a les lumières nécessaires ? Mais la bonté divine y a pourvu en établissant une autorité visible à qui tous les fidèles doivent s'adresser & se soumettre sans inquiétude.

D'un autre côté les savans, avec toutes leurs lumières, & tous les moyens de s'instruire, que feroient-ils ? chacun auroit son sentiment particulier : chacun voudroit avoir raison ; & nul n'auroit le droit de l'emporter. De là quelle confusion ! & à quoi s'en tenir en matière de foi ? Les protestans, chez qui les lumières n'ont pas manqué, nous en fournissent un exemple bien frappant : ils sont divisés en plus de quarante sectes différentes, toutes opposées. C'est qu'ils ont méconnu & abandonné l'autorité.

Que doit donc faire le catholique dans les diffi-

cultés qui arrivent à l'occasion des hérésies , des NOUVELLES DOCTRINES , ou d'autres scandales qui surviennent dans l'église ? Voici la réponse. « Si vous trouvez des langues qui se contredisent , des hérésies qui s'élèvent , des divisions qui se forment , ayez soin de recourir au » tabernacle de Dieu , ATTACHEZ-VOUS A L'ÉGLISE CATHOLIQUE , ne vous éloignez point » de cette régie de la vérité , & vous serez gardé » & défendu contre , &c. » Ainsi parloit Saint Augustin. Celui qui s'oppose & résiste à l'église , dit Saint Cyprien , celui qui ABANDONNE LA CHAIRE DE SAINT PIERRE , sur laquelle cette église est fondée , COMMENT PEUT-IL CROIRE QU'IL EST DANS L'ÉGLISE ?

Il est sans doute permis à un catholique de s'éclairer , s'il en a la capacité & les moyens , pourvu toutefois qu'il ne perde pas de vue la soumission qu'il doit à l'église. Mais il pourroit aussi , sans autre examen , se reposer tranquillement sur cette colonne de la vérité , comme sont obligés de le faire tous ceux qui n'ont ni moyens , ni capacité. L'exemple de Saint Jérôme est admirable. Cet homme si savant & si profond , cette grande lumière de l'église , se trouvoit en Orient , où l'on étoit divisé sur un point de doctrine. Que fit-il alors ? Il écrivit au Pape Damase « qu'il s'attachoit à lui inséparablement , » comme à celui qui tenoit la chaire de Saint » Pierre , sur laquelle , dit - il , je fais que » l'église a été bâtie. Puis il ajoute , entr'autres » choses , que l'église est l'arche en laquelle » seule on peut être sauvé durant le déluge. »

Ainsi pensoit encore Thomas Morus , célèbre chancelier d'Angleterre , & l'un des plus grands hommes de son siècle. Promesses , mena-

ces , mauvais traitemens , la mort même , rien ne put l'engager à reconnoître Henri VIII pour chef de l'église anglicane , & il eut la tête tranchée. On lui représentoit qu'il ne devoit pas être d'une opinion différente du grand conseil d'Angleterre. « Si j'étois seul contre tous , ré- » pondit-il , je me défierois de moi - même ; » mais j'ai pour moi toute l'église , qui est le » grand conseil des chrétiens. »

F I N.